



# NOTICE EXPLICATIVE

## INSCRIPTION ÉCOLE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2023/2024

Commune de Vérines

Tél : 05 46 37 01 35

accueil@verines.fr

Inscriptions scolaires pour 2023-2024 des enfants nés en 2020 et des enfants arrivant sur la commune.

**Dans un 1<sup>er</sup> temps, fournir les documents suivants aux services de la Mairie :  
AVANT Le 1er Mars 2023**

- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille
- La fiche de renseignement jointe
- L'inscription au restaurant scolaire

**Dans un second temps,**

Prendre rendez-vous avec la directrice Madame JAHIER soit

- par téléphone le lundi et mardi au 05.46.37.08.22  
ou
- par email ([e-verines@ac-poitiers.fr](mailto:e-verines@ac-poitiers.fr)).

Si les conditions sanitaires le permettent, vous choisissez un créneau pour visiter l'école.

**Le mardi 14 mars – Le lundi 3 avril – Le lundi 24 avril**

**Deux créneaux horaires : 16h45 – 17h30 ou 17h45 – 18h30**

Lors de ce RDV, munissez-vous des **photocopies** des documents suivants (impossible de photocopier sur place) :

- Les pages de vaccination du carnet de santé
- Le certificat de radiation pour tout élève déjà scolarisé
- Le dossier scolaire de l'enfant si celui-ci a été scolarisé

**Démarches à effectuer avant le 1er Mars 2023.**

### INSCRIPTION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS

Concernant les inscriptions pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, rapprochez-vous de l'association PAPJ par mail [contact@papij.fr](mailto:contact@papij.fr) ou par téléphone au 06.61.56.92.14 / 06.25.34.46.80

Tous les documents sont disponibles sur le site de la commune : [www.verines.fr](http://www.verines.fr), rubrique "Enfance-jeunesse-école"